

République Française
Département : ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
Arrondissement : Forcalquier
VENTEROL - COMMUNE

Séance du lundi 20 avril 2026

Délibération N° DE_2026_031

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
10	9	10
Date de la convocation : 20/04/2026		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt avril deux mille vingt-six, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (à la mairie), sous la présidence de Michel PHILIP.

Présents : Guy ALBRAND, Michel PHILIP, Emmanuel GHIOTTI, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD, Martine DA SILVA, Simone AUDOLI-TISON, Yannick TAIX, Elodie FIORELLA

Représentés : Bernard RENOU représenté par Régine DE LUCA

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Martine DA SILVA est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Achat d'une parcelle aux Gaillaches.

Le maire rappelle au conseil municipal, qu'afin de permettre au bus scolaire de faire demi-tour et de laisser descendre les enfants en toute sécurité devant l'école, il est nécessaire d'agrandir le parking existant, une proposition d'achat de la parcelle A N°941 d'une superficie de 748 m2 a été faite aux propriétaires au prix de 10 € le m2.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE d'acquérir la parcelle section A N°941 d'une superficie de 748 m2 au prix de 10 € le m2 soit 7 480 €.
- AUTORISE le Maire à signer l'acte correspondant, ainsi que tout pièce afférente à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Michel PHILIP
Président



Martine DA SILVA
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 21/04/2026

Date de réception de l'AR: 21/04/2026

004-210402343-DE_2026_031-DE

A G E D I

DE_2026_031